



# PROGRAMME DE FORMATION<sup>1</sup>

## La maîtrise de l’articulation des normes en droit du travail : clé de la flexibilisation des relations

### Date

23 septembre 2024

9H – 17H

### Format

**Présentiel** au 61 rue de Bercy –  
75012 Paris

Possibilité d'accueil de stagiaires en  
situation de handicap

**OU en visio (teams)**

### Participants

Stagiaires SYSTEMIK RH

### Coût

**399 €** par participant adhérent pour  
une journée de formation.

Ou **449 €** par participant non  
adhérent

Ce tarif comprend la remise d'un  
document pédagogique complet  
(incluant les synthèses des sujets  
abordés, textes applicables,  
positions administratives et  
jurisprudences).

### Objectifs :

- Comprendre la hiérarchie des normes en droit du travail
- Maîtriser les conséquences liées à l'application de chacune d'entre elles
- Explorer les opportunités offertes par la négociation collective et les autres véhicules juridiques existants pour la flexibilisation des relations professionnelles
- Partager vos retours d'expérience et répondre à vos questions.

### • Introduction au droit du travail et ses évolutions récentes

- Présentation des principes fondamentaux du droit du travail et de leur évolution en matière de hiérarchie des normes
- Analyse des défis actuels liés à la flexibilisation des relations professionnelles

### • Hiérarchie des Normes en Droit du Travail

- Présentation de la pyramide des normes en droit du travail
- Explication des différentes sources de

<sup>1</sup> Le contenu du programme de formation sera à jour au 15 septembre 2024

## Prérequis :

Aucun

## Inscription

[formation@systemik-rh.fr](mailto:formation@systemik-rh.fr)

## Formateur

**Maître Leslie NICOLAI,**  
Avocate associée co-fondateur,  
Spécialiste en droit du travail  
Cabinet FACTORHY Avocats

normes et de leur relation hiérarchique

- Cas pratiques pour comprendre l'application de la hiérarchie des normes

### • Le Principe de Faveur et ses Exceptions

- Définition du principe de faveur en droit du travail.
- Analyse des exceptions au principe de faveur et de leur application pratique.

### • Les possibilités offertes par la négociation collective

- Présentation des différentes formes de négociation collective
- Analyse des avantages et des limites de la négociation collective en matière de flexibilisation des relations professionnelles
- Étude de cas pour illustrer la négociation collective en pratique

### • Les possibilités offertes par les autres normes professionnelles

- Les normes mobilisables « unilatéralement »
- La rédaction de clauses contractuelles adaptées pour veiller à la flexibilisation des relations professionnelles

### • Conclusion et questions

- Récapitulation des notions clés abordées durant la formation
- Ouverture à la discussion et réponses aux questions des participants
- Évaluation de la formation